

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décision VAL n° 2013-11 du 24 avril 2013 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

NOR : TRAT1311319S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la décision VAL n° 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants : tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant total de un euro (1 €), de quatre parcelles d'une contenance respective de 149 m², 82 m², 18 m² et 3 m² figurant respectivement au cadastre, section AO, n^{os} 372, 374, 373b et 375b, sises avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Bobigny (93000), et une parcelle d'une contenance de 134 m² figurant au cadastre, section AP, n° 870, sise avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Bobigny (93000).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 24 avril 2013.

*Le directeur du département
valorisation immobilière, achats
et logistique de la RATP,*

R. FEREDJ